

Plans de rest
Pour sans être utile

CALLEN • LANDES

CONSTRUCTION D'UNE MAISON et D'UN ATELIER

Route de Sore - CALLEN

DOSSIER DE PERMIS DE CONSTRUIRE

avril 2008

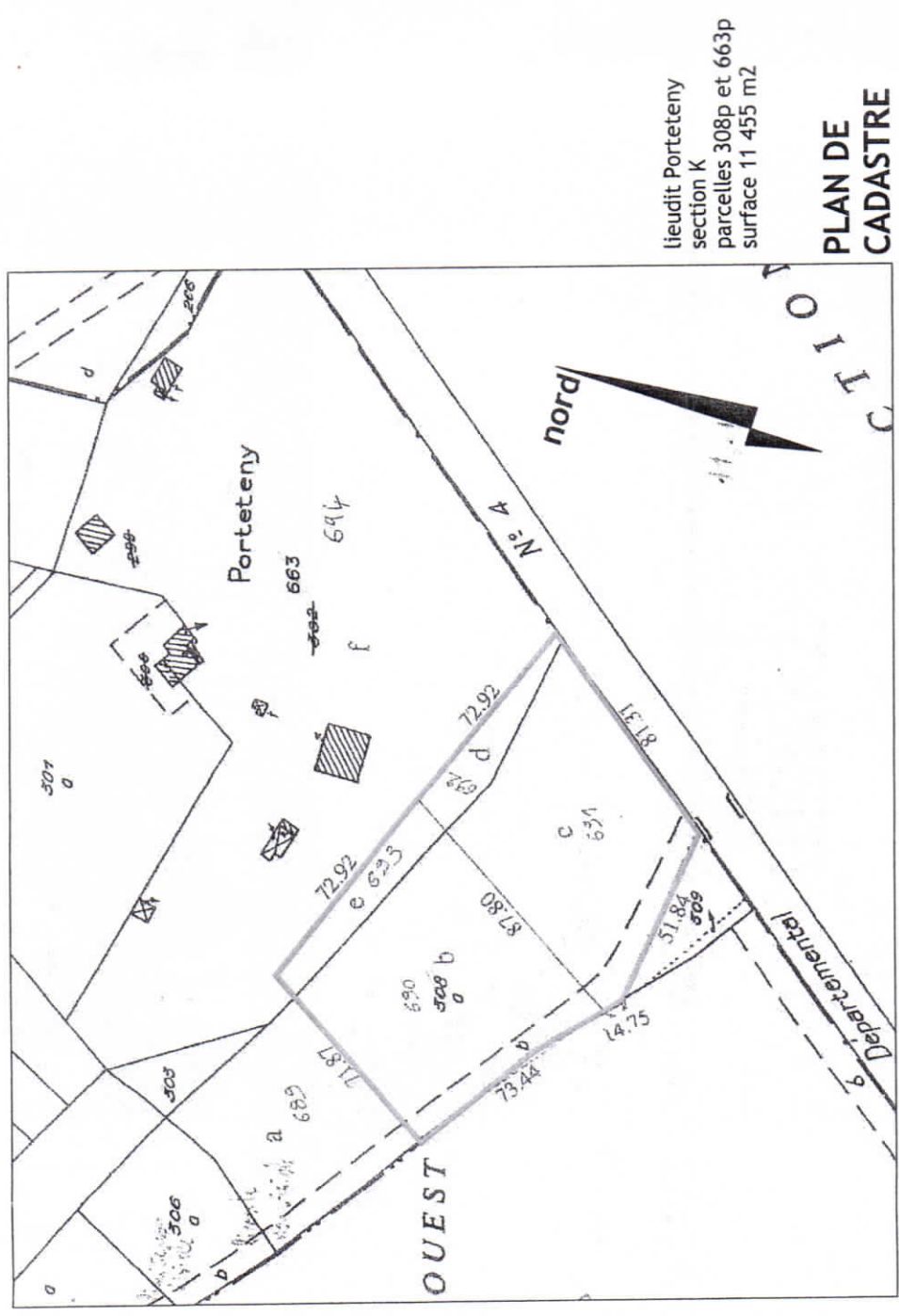
MAITRE DE L'OUVRAGE

Mme et M. TEIXEIRA ALTURAS
1, Le Bourg, Route de Sore 40430 CALLEN
tél. 05 58 08 06 28
gilberto.teixeira@wanadoo.fr

ARCHITECTE

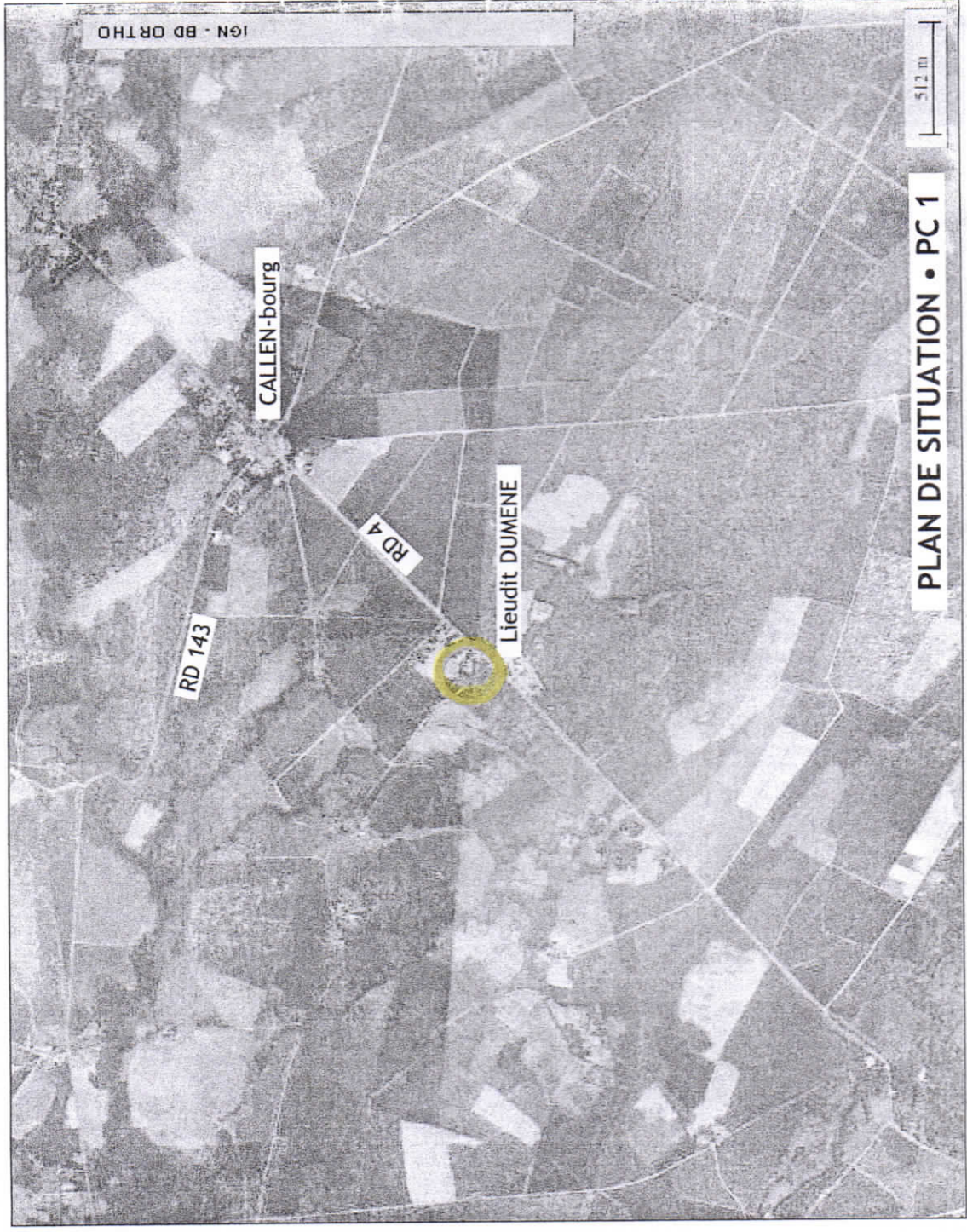
DIDIER MARCHAND
Architecte dplg
Ecole Normale
206 rue de l'école normale
33200 BORDEAUX
tél. 05 57 22 61 91 - fax 05 56 06 05 70

Didier MARCHAND Architecte dplg
206 rue de l'école normale • 33200 Bordeaux
tél./fax 05 57 22 61 91 • mobile 06 81 78 58 86
dma@architectes.com



lieudit Porteteny
section K
parcelles 308p et 663p
surface 11 455 m2

PLAN DE
CADASTRE



PLAN DE SITUATION • PC 1

512 m

NOTICE PAYSAGÈRE

• L'ÉTAT ACTUEL

- **Le terrain et son relief**
Le terrain est plat.

- Les bâtiments environnants

On est au cœur des Landes, dans un milieu très végétal composé d'airiaux et de forêts. A proximité immédiate du site on trouve quelques bâtiments traditionnels de ferme, volumes compacts, murs pour partie en maçonnerie et pour partie en bois, toitures en tuile dans le meilleur des cas, sinon en "everite" ou en tôle, menuiseries en bois.

- La végétation existante sur le terrain et alentours

Les parcelles sont composées pour l'essentiel de la "lande", mélange de plantes basses buissonnantes entrecoupées d'étendues herbeuses ou sablonneuses, ponctué de quelques arbres de haute tige (chênes, pins), sur le terrain du présent projet comme sur les terrains avoisinants.

• LE PROJET

- Les aménagements du terrain

Le projet consiste à créer deux bâtiments de plain-pied, au niveau du terrain naturel qui n'est pas modifié.

- L'implantation de la construction

L'implantation des deux bâtiments tient compte de la position de l'accès au terrain à partir du chemin passant au sud, de la présence d'une ligne électrique, de la nécessité d'un accès pour camions devant l'atelier, de l'emplacement de l'espace d'assainissement individuel et de la volonté de préserver le maximum d'arbres existants.

- Le traitement des espaces visibles depuis la voie publique

Les espaces visibles depuis la voie publique, existants, ne sont pas modifiés. La nouvelle volumétrie des bâtiments, visible depuis la voie publique, est dans le même style et s'apparente à celle des bâtiments existants sur les parcelles voisines.

- les matériaux et couleurs extérieurs du projet

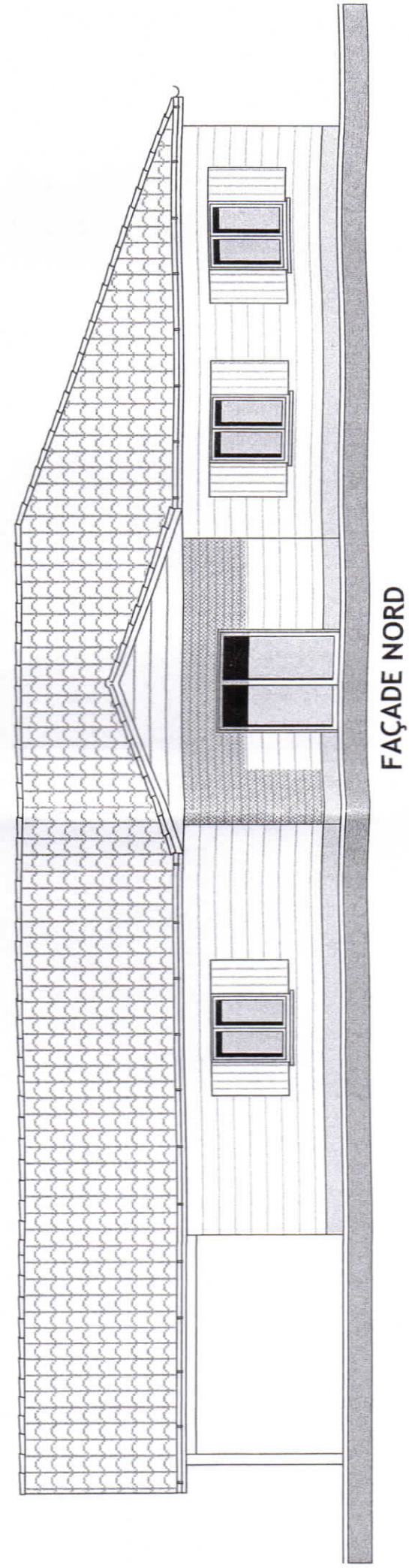
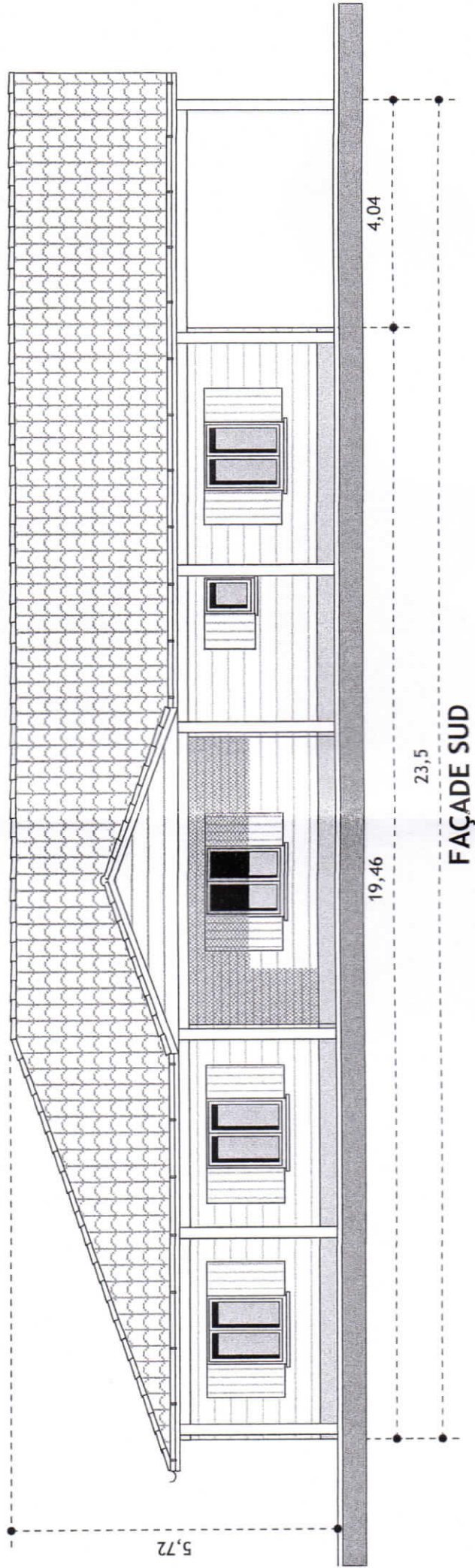
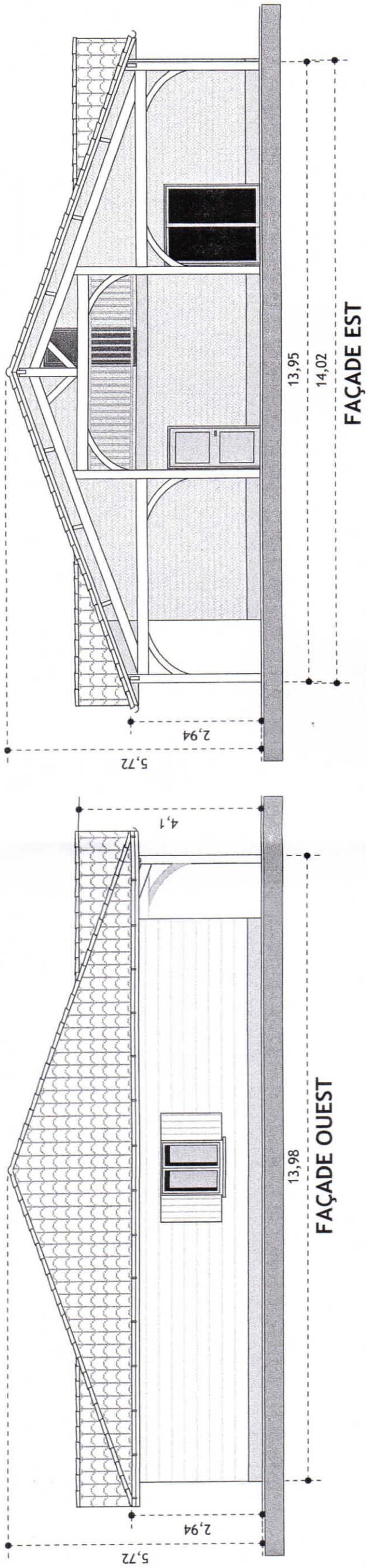
Nous reprenons pour ces deux bâtiments les caractéristiques de l'architecture locale. Les bâtiments sont en bois, habillés de clins de bois de teinte naturelle (horizontale pour la maison, verticale pour l'atelier) de toitures en tuile de type canal en terre cuite "vieillie"; les menuiseries sont en bois.

- Le traitement des espaces libres et des plantations

Les espaces libres existants ne sont pas modifiés. La construction nécessite l'abattage de 3 arbres au maximum, et nous avons fait en sorte qu'il s'agisse d'arbres morts ou très abimés.

- Le traitement des accès, des stationnements et des voiries

Un accès en grave est aménagé depuis le chemin de desserte jusqu'au devant de l'atelier avec une aire de manoeuvre pour camion. Le stationnement pour les véhicules est entièrement compris sur la parcelle.



Handwritten signature



PC 7 - vue A, de loin

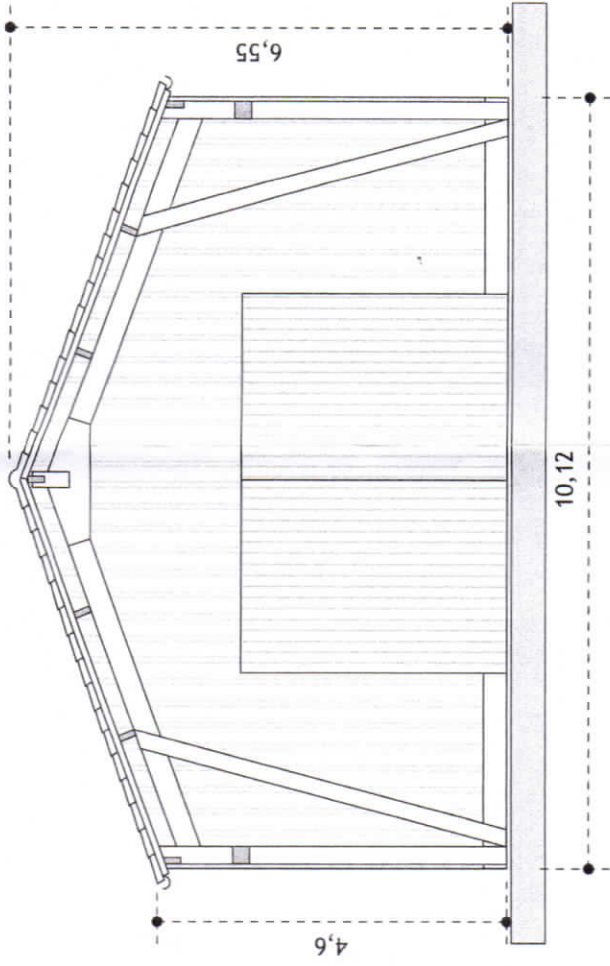


PC 8 - vue B, de près, état actuel

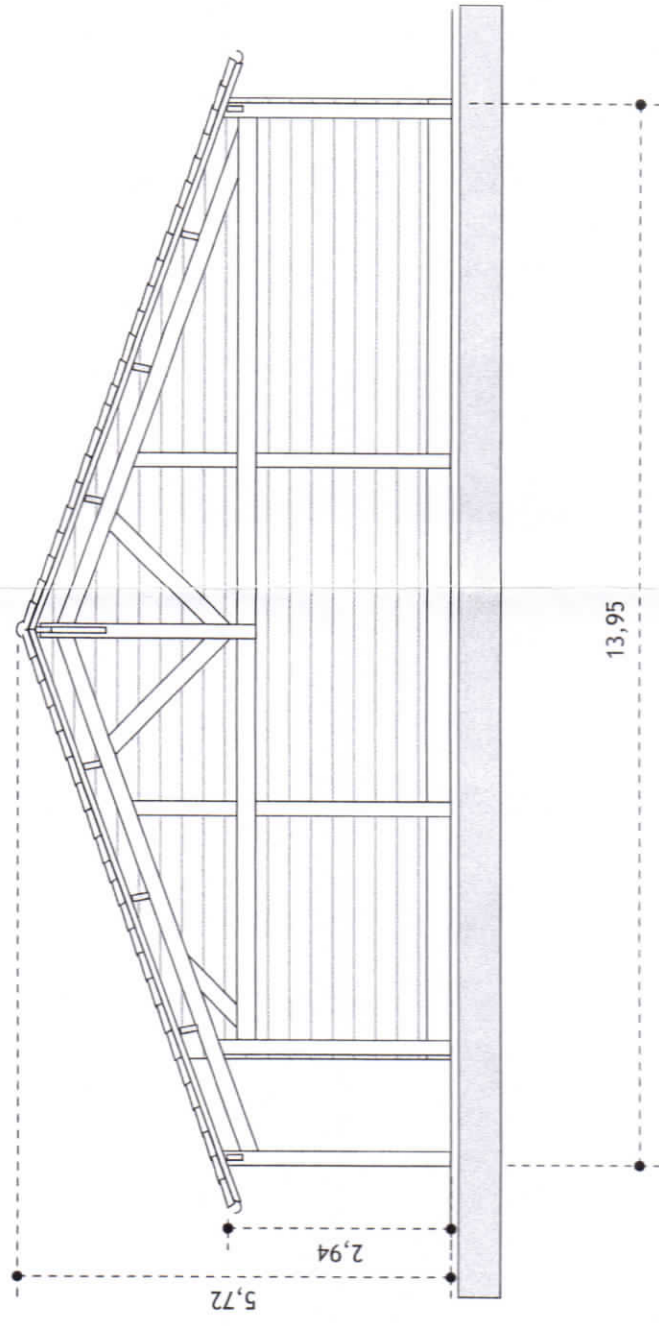


PC 6 - vue B, projet

A handwritten signature or set of initials in dark ink, located below the caption for PC 6.



ATELIER



MAISON

DEPARTEMENT des LANDES
COMMUNE DE CALLEN

Propriété de M. TEIXEIRA

PLAN DE MASSE

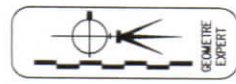
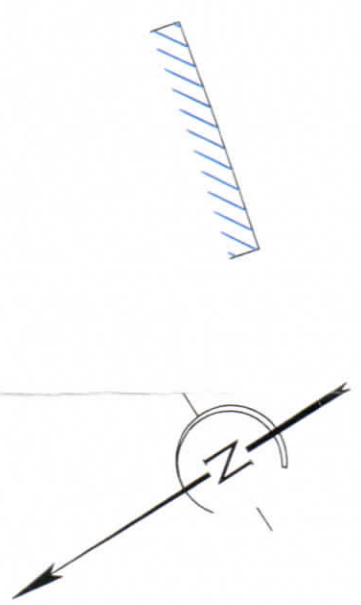
Projet de division

ECHELLE : 1/500

REFERENCES CADASTRALES

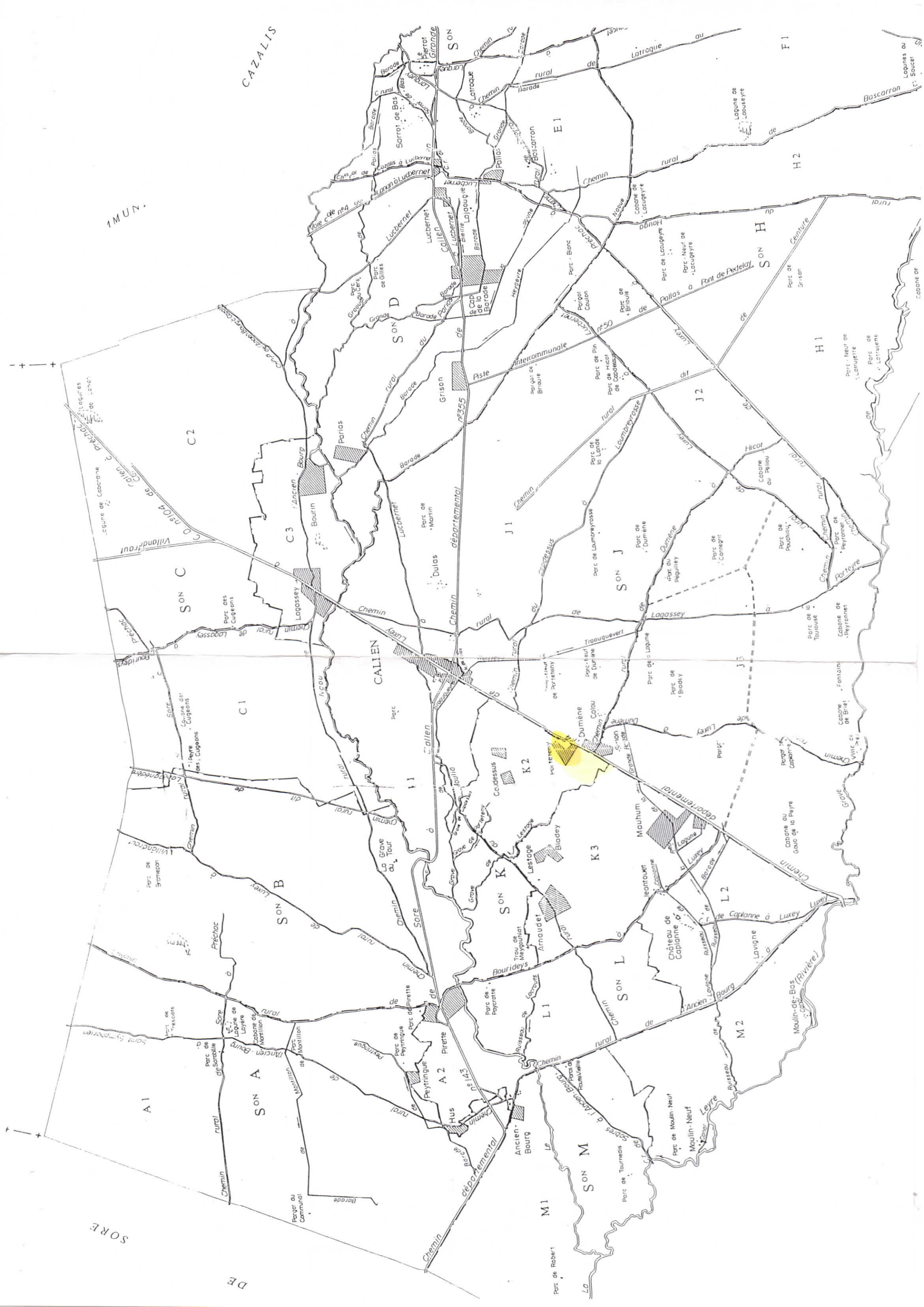
Section K n° 690 693 691 692
Lieu-dit : Porteteny

Superficie = 11455 m²



François VILLENAVE
Géomètre Expert Foncier
36 Avenue de Bayonne
40200 MIMIZAN

Référence : G072780.dwg
Date : 30/10/2007



IMUN.

CAZALIS

F 1

H 2

SON H

H 1

SON C

C 1

SON B

A 1

SON A

SON K

K 2

K 3

SON L

M 1

SON M

M 2

SORE

DE